



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2022/044

L'an deux mille vingt deux et le quatorze avril à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Patrice FAUCONNET, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Madame Christine MARECHAL, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Monsieur Olivier CANIPEL, Madame Joëlle DANEY, Madame Marie PHILLIPPON, Madame Pascale DOMEK, Madame Sylvia GUERRERO.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration à Jackie ROY

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA

Madame Anne-Marie EYCHENNE donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Madame Chantal BLAZY donne procuration à Monsieur Corrado RANGHELLA

Madame Béatrice BERTRAND donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Emilie ALLABERT donne procuration à Monsieur Franck FAREZ

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Pascale DOMEK

Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Sylvia GUERRERO

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Madame Marie PHILLIPPON

Date de convocation : 07 avril 2022

**Objet : Organisation de la Fête Mondiale du Jeu 2022 et demande de subventions.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que chaque année la Commune organise, au travers de la ludothèque municipale, la Fête Mondiale du Jeu. Cette année, elle sera organisée le samedi 21 Mai 2022 de 10 heures à 18 heures dans le Parc de la Mairie.

Il indique que cette manifestation reprend suite à la période de pandémie, dans ce contexte l'évènement sera de plus grande ampleur.

Cette fête est libre dans sa forme. Elle s'inscrit néanmoins dans le respect de la Charte de la « Fête Mondiale du Jeu », dont il rappelle les grands principes :

- **la gratuité** : la participation à la fête du jeu est gratuite pour tous ;
- **l'universalité** : le jeu est pour tous, de tous âges, de toutes origines, de toutes cultures ;
- **la diversité** : la fête du jeu propose de multiples jeux et jouets sous toutes leurs formes, qu'ils s'exercent en intérieur ou en plein air, qu'ils soient traditionnels ou qu'ils utilisent des supports différents ;
- **l'espace** : elle se pratique partout ; et peut investir les lieux publics, les institutions, les familles, les rues.

Plusieurs intervenants sont pressentis pour l'animation de cette journée. Les dépenses de fonctionnement dédiées à cette opération s'élèvent à la somme de 11 184,65 €, et le coût des prestataires se décompose comme suit :

PRESTATAIRES	TOTAL
LA COMPAGNIE LES ZACCROS Escalade Maritime	2 335,45€
LES ATELIERS D'EMI ET BOUBA Espace « les merveilles du potager »	540,00 €
SPECTACLE MAGICIEN	400,00€
ASSOCIATION HANDISPORTS Ateliers de sensibilisation au handicap : Soft Arc, Boccia, Cécifoot	380,00 €
SVA ANIMATIONS Espaces jeux vidéo thèmes musique, sport famille	590,00 €
MP EVENT Chasse aux trésors et Jeux surdimensionnés	530,00 €
RÊVES EN FÊTE 500 Lègos géants	402,00 €
AU CHÂTEAU PAPI JO Château gonflable animaux – Panier de basket – Jeux géants	412,20€
<b>TOTAL PRESTATAIRES FÊTE DU JEU</b>	<b>5 589,65€</b>
DÉCORATIONS Ballons, nappes, guirlandes...	300,00 €
COMMUNICATION	1 000,00€
REPAS INTERVENANTS ET PERSONNELS FRAIS HÉBERGEMENT, COLLATIONS	900,00€
FRAIS DE PERSONNEL	3395,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 184,65 €</b>

Sur cette base de dépenses, Monsieur le Maire propose que le plan de financement prévisionnel soit arrêté comme suit :

Animation de la Fête Mondiale du Jeu 2022	Montant HT	%
Subvention Conseil Régional Occitanie	2236,93 €	20%
Subvention Conseil Départemental de l'Ariège	2236,93 €	20%
Subvention Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS)	1118,47 €	10%
Subvention Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	2236,93 €	20%
Subvention Communauté de Communes du Pays d'Olmes (CCPO)	1118,47 €	10 %
Auto financement	2236,93 €	20%
<b>Coût Total</b>	<b>11 184,66 €</b>	<b>100%</b>

Puis, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

- **ADOPTE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **SOLLICITE** des aides exceptionnelles pour l'organisation de la Fête Mondiale du Jeu auprès du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de l'Ariège, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Centre Intercommunal d'Action Sociale et de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, conformément au plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,  
Marc SANCHEZ



Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le 21/04/2022



ID : 009-210901609-20220414-2022\_044-DE